



# Améliorer la vie au travail :

## Ce que veulent les salariés

Le stress professionnel est considéré, depuis une dizaine d'années, comme un des nouveaux risques majeurs du travail car il peut, dans certaines circonstances, évoluer progressivement de problèmes de santé mineurs vers des situations plus préoccupantes.

L'enquête du médecin du travail réalisée en 2005 avait fait apparaître un nombre important de personnes surmenées ou stressées à GEMS. Ceci a conduit le CHS CT à mandater une expertise pour mesurer la situation le plus précisément possible, s'appuyer sur l'expérience des experts et les paroles des salariés, afin de définir des moyens d'action.

La mission, légalement définie du CHSCT, est de prévenir les risques professionnels, d'attaquer les problèmes à leurs causes, et en aucun cas d'encourager les salariés à vivre avec, par des méthodes « cache-misère » très à la mode, de type massage ou relaxation qui n'apportent qu'un soulagement temporaire et masquent les raisons profondes.

469 personnes de toutes les catégories professionnelles présentes dans l'entreprise ont répondu à l'enquête (33% de l'effectif), ce qui rend les réponses parfaitement représentatives de l'ensemble des salariés.

**L'état de stress ne traduit pas une faiblesse personnelle  
mais une situation anormale de travail.**

Les résultats de l'étude montrent que l'état de stress n'est pas dû à une sensibilité personnelle particulière du salarié, mais est la conséquence de son impossibilité d'agir sur son milieu de travail.

Cela confirme que le stress n'est pas un problème individuel mais le résultat d'une situation anormale de travail. Ceci ne faisait déjà plus aucun doute puisqu'un nombre élevé des salariés est concerné, comme l'a indiqué le rapport du médecin du travail.

Si les salariés de GEMS sont nombreux à être soumis à des difficultés professionnelles provoquant un mal-être au travail (plusieurs ont déclaré prendre des psychotropes ou avoir des troubles du sommeil graves), c'est parce que l'entreprise, dans son fonctionnement quotidien, dégrade le travail de ses salariés.

De la qualité de vie au travail, dépend notre santé. « Etre en bonne santé, ce n'est pas seulement s'adapter aux contraintes et se garder de la maladie, c'est affronter des épreuves au travail et en triompher. » (Yves Clot)

Les solutions ont été identifiées par les salariés eux-mêmes. La CGT veillera à ce qu'elles ne restent pas lettre morte. Voici les premières pistes qui ressortent de l'expertise :

## **Rester maître de son temps**

- Avoir des horaires compatibles avec ma vie familiale/sociale
- Pouvoir planifier mon travail
- Prévoir des temps de formation

## **Maîtriser sa charge de travail**

- Une répartition du travail équitable au sein de mon équipe
- Avoir moins de tâches à réaliser
- Etre dans une équipe plus stable
- Pouvoir faire varier les délais

## **Conserver une clarté d'organisation**

- Avoir une meilleure visibilité sur les priorités
- Avoir moins d'interlocuteurs
- Avoir plus d'autonomie dans mon travail
- Savoir ou trouver les informations nécessaires pour exécuter mon travail ou prendre une décision
- Simplifier les procédures
- Se réunir pour mieux préparer les missions/les dossiers

## **Réduire les sollicitations perturbatrices**

- Ne pas être interrompu
- Disposer d'un lieu de travail où il est possible de s'isoler
- Avoir moins de messages électroniques

## **Avoir les moyens de travailler**

- Disposer du matériel nécessaire pour mener à bien mon travail
- Moins de manutention
- Avoir des locaux plus adaptés
- Pouvoir collaborer davantage avec les autres services

**Le rapport sur le stress remis au CHS CT est une lecture intéressante mais volumineuse (92 pages)**

**Nous en tenons des exemplaires à votre disposition.**

**Local CGT : 4986**

**Michel Vandenaïe : 4554**

**Jocelyne Chabert : 4367**